

CONGRÈS DE FUSION  
DE L'UNION LOCALE CONFÉDÉRÉE & DE L'UNION LOCALE UNITAIRE  
du DIMANCHE 26 MARS 1936

PROPOSITIONS DE LA C.A. DE L'UNION LOCALE CONFÉDÉRÉE  
à sa réunion du 6 Décembre 1935

( après avoir eu connaissance du Compte rendu de la réunion des Commis-  
sions Exécutives Confédérée et Unitaire du 28 Novembre 1935 )

UNION LOCALE  
des  
SYNDICATS OUVRIERS ET EMPLOYÉS CONFÉDÉRÉS D'ANGERS ET DES ENVIRONS

S T A T U T S

CONSTITUTION ET BUT

Article 1er.- Entre les syndicats ouvriers et employés confédérés d'Angers et des environs qui adhèrent ou adhéreront aux présents statuts, il est formé une association qui prend le titre de : UNION LOCALE DES SYNDICATS OUVRIERS ET EMPLOYÉS CONFÉDÉRÉS D'ANGERS ET DES ENVIRONS.

*révisé 29 contre 24 et 10 abstentions*

Article 2.- L'Union ainsi constituée, a pour but :

- 1° La défense des intérêts moraux et économiques de ses adhérents.
- 2° D'établir des relations de solidarité entre tous les travailleurs de la localité.
- 3° De fortifier les Syndicats existants; d'en créer de nouveaux dans la localité, dans toutes les corporations; de les faire adhérer à leur Fédération Nationale d'industrie et à la C.G.T.
- 4° De préparer et d'aider à l'affranchissement du travail en fortifiant et en développant au sein des Syndicats l'esprit fédéraliste qui anime la Confédération Générale du Travail. *et par en favorisant la disparition du patronat et de salariés.*

ADMISSIONS - SIÈGE SOCIAL

Article 3.- Sont seuls admis à l'Union, les Syndicats de la localité, composés exclusivement de salariés, régulièrement constitués adhérant à l'Union Départementale, et fédérés nationalement à une Fédération adhérente à la C.G.T., dont le siège est à Paris. En demandant leur admission.

Congrès de fusion : 1ère page du projet CGT (les indications manuscrites sont de Henri Dufour)

Dans le cas où cette dissolution serait prononcée, les archives et tout ce qui constitue l'avoir de l'Union Locale seront déposés à l'Union Départementale des Syndicats ouvriers et employés confédérés de Maine-et-Loire.

La C.A. de l'Union Locale des Syndicats Ouvriers et Employés Confédérés d'Angers et des environs vous présente une liste de candidats dont les noms suivent :

MEMBRES DU BUREAU :

Secrétaire-trésorier : PIAULT René, typo;  
Secrétaire-adjoint : BERTRON Louis, ardoisier.

MEMBRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE  
( 5 Ex-confédérés et 2 ex-unitaires )

- 1.- LEPINAY Marcel, du Syndicat des Ouvriers et Employés de l'Electricité;
- 2.- HOPE Emile, du Syndicat des Cadres et Bureaux (Usine Bessonneau);
- 3.- PLACET André, du Syndicat du Bâtiment;
- 4.- CHARON Théophile, du Syndicat du Bois et ameublement;
- 5.- ~~MOREAU Paul~~, du Syndicat des Employés Municipaux.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
( 3 ex-confédérés et 2 ex-unitaires )

1. GALLICIER Victor, du Syndicat des Artistes Musiciens;
- 2.- GITAU René, du Syndicat de l'Imprimerie Angevine;
- 3.- PANTAIS Daniel, de la section des Mécaniciens.

3 conf. } proposition sans instituer  
3 unitaire }  
1 allumette }  
32 ✓ pour  
28 ✓ contre -

**Congrès de fusion : noms proposés par la CGT (annotés par Henri Dufour)**

En 1936, ces versements atteindront le chiffre record de 32000 F, soit un effectif de 28000 syndiqués, mais entretemps, il y avait eu les grandes grèves victorieuses de mai-juin - avec occupations d'usines, de chantiers, de magasins, les accords Matignon, le Front populaire et les grands espoirs qu'il fit naître.

En 1935, au fur et à mesure que les mois passent, et que se resserrent les liens d'unité d'action entre organisations politiques et syndicales - hier rivales, les effectifs iront progressant (voir chiffres trésorerie UD).

Le point de départ de ce renouveau syndical en est la grève antifasciste du 12 février<sup>78</sup>, réplique des travailleurs au coup de force parisien du 6 février 1934.

A Angers, unité dans la lutte à cette occasion pour la première fois depuis la scission de 1921 : grève massive chez les ardoisiers, les allumettiers, les instituteurs, les postiers (sous-agents et ouvriers des lignes), les cheminots, partielle dans le Bâtiment, le Textile, la Chaussure, nulle chez les employés de magasins, les banques, les fonctionnaires autres que les enseignants.

Au défilé de l'après-midi, 4000 à 5000 participants, de la Bourse du Travail à la Préfecture et au rond-point de la place André-Leroy, lieu de la dislocation. C'est la première grande manifestation de rue depuis les 1<sup>ers</sup> mai de 1919 et 1920.

D'autres, de plus en plus importantes, auront lieu au cours des années qui vont suivre, à mesure que grandissent les provocations des ligues fascistes (Croix de Feu<sup>79</sup> ...) et que d'autre part se renforcera l'unité d'action<sup>80</sup>.

On voit venir à l'organisation syndicale des professions qui jusqu'alors s'étaient tenues éloignées de l'action syndicale.

Pour la période qui va de la réunification syndicale (janvier 1936) à la déclaration de guerre (1939), on peut affirmer que les travailleurs des professions aux traditions syndicalistes solidement implantées sont syndiqués à 90 quand ce n'est pas 100 %.

C'est notamment le cas pour les Ardoisiers et Allumettiers de Trélazé, les Métaux, le Textile, le Bâtiment, le Livre d'Angers ainsi que chez les Cheminots, les PTT, les Traminots et les instituteurs dans les services publics.

Notons toutefois que la grève générale de 24 h de novembre 1938<sup>81</sup>, imposée par les éléments communistes, ne fut que partiellement suivie et qu'elle marque le début d'un nouveau désaccord et d'un malaise qui ira croissant entre éléments restés imparfaitement solidaires, ayant des conceptions divergentes tant des objectifs à atteindre que des méthodes d'action devant y conduire.

La période du Front populaire<sup>82</sup>, qui va des préludes de la réunification syndicale (1934) à la chute du ministère Blum (1937), est marquée par une activité croissante des organisations de la classe ouvrière et un dynamisme - jamais encore égalé en Anjou - de masses de plus en plus importantes de cette même classe ouvrière.

---

<sup>78</sup> Le 12 février 1934, l'ensemble de la gauche syndicale (CGT et CGTU) et politique (Parti socialiste SFIO, Parti communiste, mais aussi la Ligue communiste « trotskiste ») manifesta ensemble à Paris pour la première fois depuis longtemps. Ce fut l'amorce d'un rapprochement qui se concrétisa en juillet 1934 par la signature du Pacte d'Unité d'action entre le Parti communiste SFIC et le Parti socialiste SFIO.

<sup>79</sup> **Croix de Feu** : organisation d'anciens combattants, de tendance antiparlementaire, fondée en 1927 et dirigée dans les années 30 par le colonel de La Rocque. Dissoute comme les autres ligues d'extrême-droite en 1936, elle se reconstitua alors sous le nom de Parti social français (PSF).

<sup>80</sup> Notons toutefois que le 1<sup>er</sup> mai 1935 (un mercredi), la police ne relève que 57 participants à une assemblée de la CGT-SR (syndicaliste révolutionnaire) à la Bourse du Travail d'Angers, 250 à la réunion de la CGTU au même endroit et 250 à celle de la CGT. Il n'y eut aucun défilé (ADML, 4 M 6 77). Cette indication contredit l'affirmation de Maurice Poperen dans *Les premiers mai au pays d'Anjou* (1981) selon laquelle il y aurait eu des rassemblements syndicaux unitaires dès le 1<sup>er</sup> mai 1935.

<sup>81</sup> La **grève du 30 novembre 1938** était dirigée contre les décrets-lois du gouvernement Daladier-Paul Reynaud qui remettaient en cause les 40 h et les libertés syndicales gagnées par la grève générale en 1936.

<sup>82</sup> Le **Front populaire - Rassemblement populaire** de son vrai nom - est l'alliance électorale conclue en 1935 entre le Parti socialiste SFIO, le Parti communiste SFIC et... le Parti radical-socialiste, qui gouvernait alors avec la droite depuis le 6 février 1934. Le programme du Front populaire se bornait à des orientations générales, « pour le pain, la paix et la liberté », il n'incluait pas les revendications de la CGT (40 h, congés payés, conventions collectives, délégués du personnel) qui furent obtenues par la grève générale qui suivit les élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936.

Parti Socialiste (S. F. I. O.)  
Jeunesse Socialiste (S. F. I. O.)  
Section d'Angers

Parti Communiste (S. F. I. C.)  
Jeunesse Communiste (S. F. I. C.)  
Rayon d'Angers

## **Aux Travailleurs !**

Vingt ans après août 1914, le même vent de folie guerrière souffle encore sur l'Europe et menace de déclencher une nouvelle et plus effroyable tuerie.

**Le meurtre de Dolfuss rappelle l'assassinat de Sérajevo.**

Le capitalisme resserre sans cesse ses liens sur le monde du travail.

**Le chômage augmente de plus en plus.**

**Vos libertés sont partout supprimées ou menacées.**

L'Italie étouffe sous le talon sanglant de Mussolini; par l'assassinat et la terreur, Hitler règne sur l'Allemagne; Dolfuss, avait établi son pouvoir en Autriche par le massacre de nos frères ouvriers; en France, sous couleur d'Union Nationale, s'est instauré un gouvernement pré-fasciste.

**A tous nous crions : ALERTE**

**En commémoration de l'assassinat de Jaurès;**

**Contre les décrets-lois;**

**Contre le fascisme et la guerre;**

**Pour la libération de Thaëlmann, de Karl Seltz, de Paula Wallisch, de Rakosi et de tous les antifascistes emprisonnés;**

**Pour le désarmement et la dissolution des organisations fascistes;**

**Pour la défense des libertés conquises par les travailleurs,**

**TRAVAILLEURS** manuels et intellectuels, ouvriers, paysans, artisans, petits commerçants, employés, fonctionnaires, sans-parti, socialistes, communistes, réalisez votre **UNITÉ D'ACTION** en assistant en masse au

## **Grand Meeting d'Unité d'Action**

qui aura lieu

**Samedi 4 Août, à 20 h. 30, Salle Chemellier**

**Participation aux frais : 1 franc - Entrée gratuite aux chômeurs**



Angers - Imprimerie Angevine, r. Bojinet

Tract unitaire SFIO-SFIC - juillet 1934 (©Archives départementales de Maine-et-Loire, 4 M 6 80)

Le point de départ en est - ainsi que nous l'avons signalé - la grève générale antifasciste du 12 février 1934, suivie la même année d'un 1<sup>er</sup> mai lui-même plus suivi, plus étoffé. Tandis que les ligues d'idéologie fascisante (Croix

de Feu, Jeunesses patriotes<sup>83</sup>, Solidarité française<sup>84</sup>, Camelots du Roy<sup>85</sup>) se font plus actives et plus provocantes (rassemblements fréquents en divers points du département, vente massive sur le Ralliement<sup>86</sup>, ainsi qu'en de nombreux points de la ville, de leurs périodiques<sup>87</sup>), les organisations de gauche organisent la riposte.

Le 14 juillet 1935, premier grand défilé de Front populaire, du Champ de Mars à la place du Château. Toutes les organisations de gauche y participent (Ligue des Droits de l'Homme, PS, Radicaux, PC). Les Jeunesses syndicalistes, socialistes et communistes sont en tête et défilent au chant de la Jeune Garde. Le rassemblement est impressionnant : plusieurs milliers de participants d'Angers-Trélazé, mais aussi de communes rurales (républicains des campagnes qui ont tenu à manifester leur attachement à la République et aux formes démocratiques du pouvoir<sup>88</sup>).

Un an plus tard, le même défilé sera un triomphe, tant par l'ampleur qu'il atteint que par l'enthousiasme qu'y manifestent les participants.

C'est qu'entretemps, il y a eu les meetings de Front populaire de la campagne électorale qui ont vu tant à Angers (Cirque-Théâtre) qu'à Saumur, Cholet, Segré, des foules inhabituelles témoigner de leur ferveur républicaine.

A Angers (conférence Xavier Vallat<sup>89</sup> - 1936<sup>90</sup>), à Trélazé (rassemblement d'éléments Croix de Feu en janvier 1937), la riposte ouvrière est particulièrement vive.

Xavier Vallat, qui fait sa conférence au cinéma des Variétés, est bloqué durant plusieurs heures. Le service d'ordre (agents de police et gendarmes) est débordé, les barrages sont forcés par les contre-manifestants. Au cours des bagarres, un agent de police sera mortellement blessé<sup>91</sup>.

---

<sup>83</sup> **Jeunesses patriotes** (JP) : organisation paramilitaire anticommuniste d'extrême-droite fondée en 1924 par le député bonapartiste de Paris, Pierre Taittinger. Elle aurait eu près de cent mille membres en 1934. Taittinger, président du conseil municipal de Paris sous l'Occupation, fut déchu de ses droits civiques à la Libération. Les JP étaient liées à la Ligue des Patriotes du général de Castelnau.

<sup>84</sup> **Solidarité française** : ligue d'extrême-droite fondée en 1933 et regroupant des membres de la petite bourgeoisie. Elle était financée par le parfumeur fasciste François Coty. Elle aussi fut dissoute en 1936. Les armes qu'elle avait stockées passèrent à la Cagoule, une organisation terroriste d'extrême-droite dirigée par Eugène Deloncle qui fut démantelée en novembre 1937.

<sup>85</sup> **Camelots du Roy** : organisation de combat fondée en 1908, destinée à l'origine à assurer la vente à la criée du quotidien royaliste, antiparlementaire et antisémite *L'Action française*, dont le directeur politique était Charles Maurras. Ils recouraient systématiquement à la violence contre les vendeurs de la presse de gauche. Les Camelots du Roy furent dissous en février 1936 après l'agression contre Léon Blum, en même temps que la *Ligue d'Action française* (mais le journal, lui, continua).

<sup>86</sup> Place centrale d'Angers.

<sup>87</sup> Parmi les activités de l'extrême-droite à cette époque, notons au passage une réunion de fascistes italiens organisée le dimanche 7 mai 1933 au restaurant Welcome à Angers par **Louis Cointreau** (frère de l'industriel André Cointreau, député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Maine-et-Loire de 1932 à 1940). Louis Cointreau, consul d'Italie, avait en effet entrepris de constituer à Angers une section du *Fascio* de Nantes (ADML, 4 M 6 80). Selon la police, une demi-douzaine d'antifascistes italiens essayèrent de perturber la réunion. Par ailleurs, pendant les grèves de 1936, les militants ouvriers se heurtèrent aux milices patronales, dirigées par un certain Bertin, « homme de confiance de Cointreau » selon l'hebdomadaire trotskyste *La Lutte ouvrière* (n°4, 15 juillet 1936). Bertin, directeur commercial, colonel de réserve, militant de l'UNC (Union Nationale des Combattants), adhéra ensuite au parti fasciste de Doriot (membre du Bureau politique du PCF jusqu'à son exclusion en 1934, fondateur en 1936 du PPF, le Parti Populaire Français).

<sup>88</sup> Un seul discours (publié ensuite en brochure) y fut prononcé, par l'instituteur socialiste François Simon.

<sup>89</sup> **Xavier Vallat** (1891-1972), avocat et journaliste d'extrême-droite, député de l'Ardèche presque sans interruption de 1919 à l'Occupation, catholique et antisémite, prononça la phrase suivante après l'investiture de Léon Blum comme président du Conseil en juin 1936 : « Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain sera gouverné par un juif... ». Sous l'Occupation, il participe à la persécution des juifs en tant que commissaire général aux questions juives en 1941-1942. Condamné en 1947 à 10 ans de prison, il fut libéré en 1949 et amnistié en 1954. Il reprit alors une activité journalistique à l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France*, continuateur de *L'Action française* d'avant-guerre.

<sup>90</sup> En réalité le 30 avril 1934. Selon *Le Petit Courrier* du mardi 2 mai 1934, page 3, Xavier Vallat y dénonça la Franc-Maçonnerie.

<sup>91</sup> En fait, l'agent de police concerné est mort d'une crise cardiaque en rentrant au commissariat central. En revanche, le chef de la Sûreté et un autre agent ont été atteints par des jets de pavé des contre-manifestants de gauche.

# Arrêtons le bras des assassins !



Pendant des semaines et des mois en 1914, la réaction présentait *Jean JAURES* et l'ensemble des militants ouvriers et démocrates comme des traîtres à la patrie et des vendus à l'étranger. Le sinistre Maurras, dans son journal, *l'Action Française* préconisait l'assassinat de ceux qui appelaient les travailleurs à empêcher le carnage mondial.

Une telle atmosphère aboutit à armer le bras d'un fanatique : *Raoul Villain*

## Jean Jaurès fût lâchement assassiné

Maurras et les autres provocateurs ne furent pas même inquiétés, Villain fût acquitté. Semblable impunité ne peut qu'encourager les ennemis du peuple.

Après que l'unité d'action des travailleurs socialistes et communistes ; après que l'ensemble des hommes épris de liberté eurent barré la route au fascisme, fauteur de misère et de guerre ; après que la réalisation de l'unité syndicale et son prolongement le *Rassemblement Populaire* eurent diminué leurs chances de succès, les chefs réactionnaires royalistes ou fascistes redoublent de provocations.

Les *de La Rocque*, les *Jean Renaud*, les *Taittinger*, les *Maurras* et autres prononcent et écrivent chaque jour des appels sanguinaires.

Le 22 Septembre 1935, parlant des 140 parlementaires qui s'élevèrent contre le fascisme italien assassin du peuple éthiopien, Maurras écrit : « *Il faut que votre sang soit versé le premier* ».

Le 14 Octobre, le même Maurras écrit : « *Chargez, vérifiez vos pistolets ; chargez, vérifiez vos revolvers ; affilez avec soin le couteau de cuisine* ».

D'autre part les journaux fascistes "*Choc*" et "*Le Matin*" du 13 Février 1936, portaient : « *L'anonymat des meneurs ne sera pas... respecté... Ces apprentis sorciers ont peut-être encore le souvenir de l'assassinat de JAURÈS, le 31 Juillet 1914... M. BLUM a peur et quelques autres avec lui. Ils ont raison !* ».

Le 13 Février à 12 h. 30 effectivement :

## Léon Blum était lâchement frappé

Travailleurs manuels et intellectuels, vous ne permettrez pas que les émules français des *Hitler* et des *Mussolini* continuent leurs sanglants exploits ; vous vous tiendrez prêts à répondre à l'appel de vos organisations pour exiger du Gouvernement l'application de ses promesses.

## Pour le désarmement et la dissolution des ligues fascistes

## Tous debout pour la défense de nos libertés

*Le Comité de Coordination  
des Jeunesses Socialistes et des Jeunesses Communistes  
d'Angers*

*Le Comité de Coordination  
du Parti Socialiste et du Parti Communiste  
d'Angers*



Angers, Imp. Ouvrière, 8, rue Boienot

Tract SFIO-SFIC édité en février 1936 en riposte à l'agression contre Léon Blum

(©Archives départementales de Maine-et-Loire, 4 M 6 80)

A Trélazé, c'est toute la population ouvrière qui, à l'appel des syndicats locaux (Ardoisiers, Allumettiers), marche vers le lieu de rassemblement des Croix de Feu, force les barrages de gendarmes, qui d'ailleurs résistent mollement, et au pas de charge se dirige vers les Croix de Feu qui précipitamment s'enfuient en cars, ou voitures particulières, tandis que pleuvent les ardoises des perrières. La provocation était évidente, elle fut relevée avec une telle vigueur qu'elle ne connut pas de récidive !

Autre provocation qui fit long feu et fut de courte durée : en avril 1936, un certain nombre de jeunes Camelots du Roy, étudiants de la Faculté catholique, se mirent à arrêter les voitures automobiles qui passaient rue Volney, à la hauteur de la Faculté, obligeant les chauffeurs à faire le salut fasciste. La riposte ne tarda pas : des militants du PC et des syndicats du Bâtiment, montés dans des voitures de livraison des coopératives, infligèrent une sévère correction à ces jeunes gens, ce qui mit fin à leur fantaisie douteuse<sup>92</sup>.

Mais, de toute cette période agitée, qui vit un réveil certain de la combativité ouvrière, il convient de retenir les 1<sup>ers</sup> mai 1936<sup>93</sup> et 1937<sup>94</sup>, ce dernier dépassant en ampleur tout ce qu'on avait vu jusque là, et ce qu'on ne revit d'ailleurs jamais, pas même aux heures de la Libération.

Le rassemblement se fit place La Rochefoucault, sous un ciel de circonstance. A la tribune, les responsables des organisations syndicales<sup>95</sup>, les drapeaux rouges des syndicats, les uns anciens, ayant déjà une longue histoire, les autres flambant neufs. Un orchestre de musiciens bénévoles, une chorale de jeunes, nouvellement constituée, qui exaltent les « lendemains qui chantent ». Puis, sur la place, une foule enthousiaste, vibrante, qu'on ne saurait évaluer. Pour donner l'importance de ce rassemblement, disons que lors du défilé, qui se fit en rangs serrés, chaque syndicat derrière ses banderoles portant ses mots d'ordre et son drapeau, la tête du défilé atteignait la Mairie d'Angers alors que place La Rochefoucault les derniers participants quittaient seulement le lieu de rassemblement. Tout le long du boulevard Carnot, c'était une mer humaine, dominée par une floraison de drapeaux ou bannières écarlates, tandis qu'alternaient la Marseillaise et l'Internationale.

Tous ceux qui - comme moi - ont participé à ce défilé imposant ne sauraient oublier l'impression qui en résultait. Cette foule ouvrière confiante, détendue, joyeuse, avait conscience de la force qu'elle incarnait<sup>96</sup>.

---

<sup>92</sup> Il y eut aussi une **conférence de Jacques Doriot** au Cirque-Théâtre le 17 avril 1937. Cette conférence rassembla 4000 personnes venues de plusieurs départements selon *Le Petit Courrier*, mais seulement 1800 selon *La Lutte Ouvrière*. En riposte, les partis de gauche et la CGT organisèrent un rassemblement à la Bourse du Travail, suivi d'un défilé jusqu'à la place André-Leroy (à l'opposé du Cirque-Théâtre...).

<sup>93</sup> En fait, selon la police, le **1<sup>er</sup> mai 1936**, le défilé syndical ne rassembla à Angers que 900 manifestants, « dont 300 ouvriers de Trélazé ». Par ailleurs, le même jour, une conférence de l'Union anarchiste réunit 200 personnes salle Chemellier (ADML, 4 M 6 77). Ces estimations correspondent aux chiffres donnés par *Le Petit Courrier* du 2 mai 1936. A Trélazé, sous la pression syndicale, les Ardoisières et la Manufacture d'Allumettes étaient fermées habituellement le 1<sup>er</sup> mai.

<sup>94</sup> Pour Angers, *Le Petit Courrier* du 2 mai 1937 ne donne pas de chiffre, mais précise qu'il y avait « 1500 carriers et allumettiers » au meeting de Trélazé le matin. A Saumur, le meeting du 1<sup>er</sup> mai organisé par l'UL aurait rassemblé 800 personnes, et les militants trotskystes Marcel Baufrière et Louis Bouët y auraient été interdits de parole, toujours selon la police (ADML, 4 M 6 77).

<sup>95</sup> Notamment Déaud, secrétaire de la Bourse du Travail, qui prit la parole (cf. *Le Petit Courrier* du 2 mai 1937).

<sup>96</sup> Pour compléter sur les 1<sup>ers</sup> mai d'avant-guerre, notons que selon un compte rendu de Raymond Déaud, alors secrétaire-adjoint de l'UD, le 1<sup>er</sup> mai 1939 fut « plus pâle que ses devanciers » : plus de 1000 auditeurs le matin à Trélazé, 400 l'après-midi à Bel-Air (site ardoisier près de Segré), mais seulement 400 le soir à la bourse du Travail d'Angers et 350 à Cholet (Archives de la CGT d'avant 1948, conservées à l'UD FO de Maine-et-Loire, 1.6.03).

# Les manifestations ouvrières



LA FOULE, PLACE LAROCHEFOUCAULD

Photos PETIT COURRIER

Pour la manifestation de l'après-midi deux lieux de réunions avaient été prévus place des Justices et place André-tête. Puis suivirent les membres de toutes les corporations, chacune avec son drapeau. Nous avons noté au pas

La manifestation du 1er mai 1937 à Angers (Petit Courrier du 2 mai, ©Archives départementales de Maine-et-Loire)

## ***L'Occupation - La Libération***

Durant toute l'Occupation, la Bourse du Travail d'Angers continue de fonctionner, mais les syndicats sont soumis à une surveillance étroite, leur liberté de manœuvre est nulle<sup>97</sup>. Les responsables vivent uniquement des subventions municipales qui continuent de leur être allouées.

Les syndicats qui ont gardé le contact avec leurs adhérents agissent de façon clandestine, et avec une grande prudence. C'est le cas plus particulièrement chez les cheminots, les ouvriers des lignes PTT, certains secteurs du bâtiment, des métaux, dont l'activité souterraine se manifesta, à diverses reprises, par des actes de sabotage (voies ferrées, lignes téléphoniques, ouvrages d'art).

Une relation détaillée de ces faits de résistance qui couvrent l'ensemble du département a été donnée voici une dizaine d'années par un ancien professeur d'histoire de l'Ecole Normale d'Angers, M. Doizy, décédé depuis.

<sup>97</sup> Le 16 août 1940, le gouvernement de Vichy ordonna par décret la dissolution des confédérations ouvrières (CGT et CFTC), mais les Fédérations, UD et UL purent continuer de fonctionner jusqu'à la Libération en collaborant avec les autorités. En Maine-et-Loire, l'UD CGT a pu ainsi tenir trois congrès sous l'occupation allemande, en 1941, 1943 et avril 1944.



Dès la Libération, les syndicats reprennent immédiatement vie et essor. De nouveaux responsables - venus de la résistance clandestine - en assument la gestion. C'est le cas, chez les cheminots avec Morand<sup>98</sup>, Célestin Dubois, aux PTT avec Cardin<sup>99</sup>, au SNI<sup>100</sup> avec Trémouille<sup>101</sup>, Béminat<sup>102</sup>, Dufour<sup>103</sup>, Cosquer<sup>104</sup> et G. Bodineau<sup>105</sup> dans le Textile Bessonneau, R. Girault et Picaut pour les Métallos.

### **La Libération - Période 1945-1948**

La France sort exsangue de quatre années d'occupation. Il faut partout reconstruire, reconstituer les stocks. C'est dire que le travail abonde, la main d'œuvre qualifiée fait souvent défaut. Le chômage est alors inexistant, les salaires s'élèvent, les grèves sont rares<sup>106</sup>, des secteurs importants de l'économie sont nationalisés. La Sécurité sociale est mise en place et assure aux travailleurs des garanties de mieux-être jusqu'alors inconnues, ce qui explique que les conflits du travail connaissent un temps mort.

Parallèlement à ces heures euphoriques, le syndicalisme angevin poursuit une marche ascendante. Les grandes administrations publiques - tout le secteur nationalisé - rallient le mouvement syndical qui voit ses effectifs se gonfler spectaculairement.

Mais ce bel essor va être de courte durée. Les grèves de novembre 1947 seront politiques. Elles coïncident avec le début de la « guerre froide ». Elles entraînent une nouvelle scission syndicale.

Les éléments réformistes quitteront la CGT que domine le PC. Ils créent une centrale syndicale qui sous la dénomination de CGT-FO<sup>107</sup> va s'inspirer des vieilles conceptions anarchosyndicalistes (Charte d'Amiens<sup>108</sup>) et s'opposer d'une manière constante et systématique aux thèses communistes à dominante soviétique.

---

<sup>98</sup> **Georges Morand** (1900-1977), militant du Parti communiste depuis 1929, secrétaire du syndicat CGT des cheminots d'Angers de 1938 à 1940, emprisonné sous l'Occupation, évadé de la forteresse de Sisteron, secrétaire fédéral du PCF de Maine-et-Loire de 1944 à 1947, seul député communiste jamais élu en Maine-et-Loire (1946-1951), conseiller municipal d'Angers de 1947 à 1959.

<sup>99</sup> **Eugène Cardin** (1895- ?), facteur des PTT à Angers, militant socialiste puis communiste, secrétaire départemental des postiers CGTU puis CGT après la fusion de 1936, conseiller municipal communiste d'Angers à la Libération.

<sup>100</sup> **Syndicat National des Instituteurs**, affilié à l'époque à la CGT.

<sup>101</sup> **Bernard Trémouille** (1898-1965), instituteur, responsable du SNI en Maine-et-Loire en 1937, militant laïque de tendance modérée, déplacé par le gouvernement de Vichy, reconstitua le SNI dont il devint secrétaire général départemental à la Libération (1944-1947).

<sup>102</sup> **Jean Béminat**, instituteur à Cuon sous l'Occupation, sans doute franc-maçon, déplacé (à la suite d'une dénonciation) au cours complémentaire de Baugé (cf. Yvon Péan, *Hardi, marçassin I*, 1999), secrétaire-adjoint à la Libération puis secrétaire général du SNI de Maine-et-Loire jusqu'en 1956.

<sup>103</sup> **Henri Dufour** (1893-1982), instituteur syndicaliste et pacifiste, militant de la Fédération unitaire de l'Enseignement (CGTU), responsable du courant Ecole Emancipée après la fusion syndicale de 1936, déplacé d'Angers à Cholet par le gouvernement de Vichy, s'éloigna de l'Ecole Emancipée à la Libération pour diriger la section du SNI de Maine-et-Loire jusqu'à sa retraite en 1951. A la tête du Cartel d'Action Laïque, il organisa les grandes manifestations contre les lois anti-laïques du début des années 50 et participa à la fondation du bulletin *L'Anjou laïque* qu'il administra avec son épouse Yvonne.

<sup>104</sup> **Louis Cosquer** (1893-1966), ouvrier burrelier-sellier, militant communiste, responsable du syndicat textile CGTU de Bessonneau, licencié, employé des coopératives Angers-Madeleine et Pierre-Lise, conseiller municipal communiste à la Libération dans la municipalité dirigée par le socialiste Allonneau entre 1945 et 1947.

<sup>105</sup> **Georgette Bodineau** (1890-1971), ouvrière du textile originaire de Chemellier (Maine-et-Loire), membre de la Commission exécutive et du Bureau de la CGTU (1933-1935), membre du Comité central du Parti communiste (1932-1936), « instructrice » du *Profintern* (*l'Internationale Syndicale Rouge* de Moscou), résistante, internée sous l'Occupation, évadée de la prison des Tourelles à Paris en février 1944, secrétaire générale de la Fédération CGT de l'Habillement en 1946.

<sup>106</sup> Elles le sont d'autant plus que la ligne décidée par le Bureau Politique du PCF le 6 décembre 1944, était : « Produire d'abord, revendiquer ensuite ». Cette orientation fut développée en 1945-1947 par **Maurice Thorez**, secrétaire général du PCF et vice-président du Conseil, notamment dans le discours de Waziers (« Produire, faire du charbon », 21 juillet 1945).

<sup>107</sup> FO pour **Force Ouvrière**.

Dans le même temps, le syndicalisme chrétien fait sa percée. Il se manifeste en force dans maints secteurs du mouvement ouvrier.

La CFTC<sup>109</sup> recrute beaucoup en Maine-et-Loire, où l'influence religieuse reste forte. C'est particulièrement sensible dans l'industrie de la chaussure, fortement implantée dans les Mauges, près d'une population venue de milieux ruraux d'origine agricole, qui du fait des mutations économiques en cours, qui s'amorcent alors, commence à désertifier la terre et entre dans le cycle de la production industrielle.

Cette pénétration du syndicalisme chrétien est également manifeste dans le textile, ainsi que chez les ardoisiers.

Notons que cette progression est en liaison étroite avec le développement du MRP<sup>110</sup>, mouvement politique soi-disant de gauche, mais dans la mouvance catholique.

L'impulsion en est donnée par un certain nombre d'anciens adhérents de la JOC<sup>111</sup> d'avant-guerre : Le Sciellour<sup>112</sup> pour les ardoisiers, Barangé<sup>113</sup> pour les fonctionnaires. Ce dernier est la personnalité la plus marquante du MRP et de la CFTC à ses origines : ancien employé du trésor, ancien délégué de la CGT à la Commission Administrative de l'union locale d'Angers, il deviendra député de Maine-et-Loire sous la Quatrième république et donnera son nom à la première loi qui porte atteinte aux statuts de l'École laïque<sup>114</sup>.

Ainsi le syndicalisme angevin, dès ces années d'après-guerre, se voit morcelé entre trois organisations rivales, ce qui nuira au recrutement et au succès des actions revendicatives.

Ajoutons que le recrutement a pris un caractère nouveau. Ce sont désormais les salariés du secteur nationalisé, ainsi que les fonctionnaires de diverses administrations, qui constituent les gros bataillons des

---

<sup>108</sup> La **Charte d'Amiens**, adoptée par le IX<sup>e</sup> congrès de la CGT en 1906, est selon l'historien Jean Maitron « l'acte de naissance du syndicalisme révolutionnaire ». Elle demande au syndiqué de « ne pas introduire dans le syndicat les opinions [philosophiques ou politiques] qu'il professe en dehors » et précise : « En ce qui concerne les organisations, le congrès décide que, afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors ou à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale ». Cette dernière phrase visait à la fois - selon l'expression du militant anarchiste Paul Delesalle - les « sectes » anarcho-syndicalistes, mais aussi les différentes sensibilités du Parti socialiste qui intervenaient dans les syndicats (cf. Jean MAITRON, *Le mouvement anarchiste en France* (rééd.), tome I, pages 318-330). Ainsi, la Charte rappelait la « double besogne » de défense des intérêts immédiats de la classe ouvrière, mais aussi de lutte pour l'expropriation du capitalisme par la grève générale. En effet, les syndicalistes révolutionnaires considéraient la CGT - qu'ils dirigeaient alors - comme le vrai « parti de classe » et se méfiaient du Parti socialiste SFIO dont ils dénonçaient l'électoratiste et dont d'ailleurs une tendance, le courant guesdiste (du nom du dirigeant marxiste Jules Guesde), considérait les syndicats comme une courroie de transmission du parti, sur le modèle de la social-démocratie allemande.

<sup>109</sup> **Confédération Française des Travailleurs Chrétiens**, fondée en 1919, opposée à la lutte des classes et se référant à la morale chrétienne.

<sup>110</sup> **Mouvement Républicain Populaire** : parti politique démocrate-chrétien fondé le 26 novembre 1944 par Georges Bidault (1899-1983), successeur de Jean Moulin à la tête du Conseil National de la Résistance, et par la suite, partisan de l'Algérie française et membre de l'OAS (Organisation de l'armée secrète), un groupe terroriste d'extrême-droite. Le MRP se situa à droite puis (après la création du RPF gaulliste) au centre-droite dans les assemblées élues de la Quatrième république (1946-1958).

<sup>111</sup> **Jeunesse ouvrière Chrétienne** : organisation de jeunesse catholique, fondée en 1925 par un abbé belge et destinée à aider l'Église catholique à reconquérir le monde ouvrier, en liaison avec l'Action catholique. Un certain nombre de ses dirigeants ont participé à la Résistance.

<sup>112</sup> **Joseph Le Sciellour** (1907-1954), ouvrier ardoisier, secrétaire du syndicat des mineurs CFTC de Trélazé, député MRP de Maine-et-Loire de 1945 à sa mort.

<sup>113</sup> **Charles Barangé** (1897-1985), député MRP de Maine-et-Loire de 1945 à 1956.

<sup>114</sup> La **loi Barangé** (1951) permet en effet à l'État de verser des allocations scolaires trimestrielles de 1000 francs par enfant aux associations de parents d'élèves de l'enseignement privé. Elle « compléta » la loi André Marie votée quelques jours plus tôt qui étendait le bénéfice des bourses d'État aux enfants du privé. Ces deux lois furent les premières à remettre en cause l'enseignement public laïque en France. C'est en réaction contre elles que fut fondé en 1953 le Comité national d'action laïque (CNAL) qui rassemblait à l'époque le SNI, la FEN (Fédération de l'Éducation Nationale, autonome depuis 1948) et la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'élèves).

organisations syndicales, leur enlevant son caractère originel, essentiellement prolétarien, le prédisposant à un comportement réformiste, de conciliation, de concertation, mais aussi d'aliénation.